

Mardi 20 novembre 2018
De 9 h 00 à 13 h 00

Auditorium de la Maison du Barreau
2-4 rue de Harlay, 75001 PARIS

AvoSial

AVOCATS D'ENTREPRISE
EN DROIT SOCIAL

LES ORDONNANCES MACRON, UN AN APRÈS

8H30 : Café d'accueil

9h00 : Mot d'accueil et de présentation générale par Nicolas de SEVIN - Avocat, Président d'Avosial

Bilan des ordonnances du point de vue de la Présidence de la République

M. Pierre-André IMBERT – Conseiller social auprès du Président de la République

* * *

Animation des tables rondes par :

Marie-Hélène BENSADOUN – Avocat, Cabinet AUGUST-DEBOUZY,

Danièle CHANAL – Avocat, Cabinet AGUERA Avocats,

Vice-Présidentes d'Avosial

Table ronde 1 : la nouvelle négociation collective avec les accords APC, GPEC, RCC

Guillaume BOSSY – Avocat, cabinet CMS Francis Lefebvre Lyon Avocats, Membre d'Avosial

Julia PETTEX-SABAROT – Avocat, cabinet CHASSANY WATRELOT & Associés, Membre d'Avosial

10h30 : Pause-café (hall d'accueil)

Table ronde 2 : le Comité Social et Economique

Antoine JOUHET – Avocat, FIDAL société d'Avocats, Membre d'Avosial

Laurence BURATTI – Avocat, cabinet COLBERT Avocats, Membre d'Avosial

Table ronde 3 : Ordonnance sécurisation

Pierre BRÉGOU – Avocat, cabinet CARAVAGE Avocats, Membre du Bureau d'Avosial

Géraldine FRANÇON – Avocat, cabinet Francéa Avocats, Membre d'Avosial

Conclusion : Joël GRANGÉ – Avocat, cabinet FLICHY GRANGÉ Avocats, Membre d'Avosial

13h00 : Cocktail déjeunatoire (salons de réception au 3^{ème} étage)

Inscription obligatoire - Montant des droits d'inscription : 60 €
Gratuit pour les adhérents d'Avosial, les magistrats et les étudiants



La participation à cette formation est validée au titre de la formation continue des avocats (4 heures)
Avez-vous signé la feuille de présence à l'accueil ?

Pendant le colloque, twitez !!



#1anaprès
Suivez @AvoSial !

WIFI Maison du Barreau
Profil : ODA_desk
Identifiant : wifi2011
Mot de passe : 2011